

LE PRIX POUR RÉNOVER UN IMMEUBLE PAR TRAVAUX ET GLOBAL

jeu 14/03/2019 - 09:00

Source *Baticopro.com*

Selon l'ampleur des travaux de rénovation à prévoir dans une copropriété, un ordre de priorité doit parfois être établi afin d'échelonner les travaux et le prix de rénovation des parties privatives et des parties communes.

Réalisation d'une étude préalable

Avant d'acheter un immeuble à rénover ou avant de vous lancer dans la rénovation complète du bâtiment dans lequel vous habitez, il est important de faire réaliser par un professionnel une **étude préalable** si les travaux envisagés sont particulièrement importants. Cette intervention vous permettra d'identifier précisément les **travaux de rénovation les plus urgents**, mais aussi d'avoir une idée du budget à prévoir.

De plus, en cas de modification de la façade extérieure, sachez qu'il vous faudra contacter la Mairie, en plus d'obtenir l'aval des copropriétaires lors d'une assemblée générale. En effet, un PLU (**Plan Local d'Urbanisme**) peut vous imposer certaines restrictions. Elles seront d'autant plus exigeantes si vous vivez à proximité d'un site protégé.

[Lire la suite sur Baticopro](#)

